

Procuration

060

Je soussigné, Ntaganda Célestin, Etudiant
Rwandais à l'I.F.H de M'Sila, atteste par la
présente que le nommé Rwamukunzi Ernest,
Etudiant Rwandais à l'I.N.I.L de Boumendes,
est autorisé à retirer auprès de l'Ambassade
du Rwanda à Alger, la somme de (150 \$ USA)
(Cent cinquante dollars USA), représentant
mon supplément de bourse couvrant la péri-
ode de juillet - Septembre 1989. ✓

Fait à Boumendes

le 25/7/1989

Ntaganda Célestin

